

**PROCES VERBAL N° 2023-01
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE POISSON**

SEANCE DU 2 FEVRIER 2023 à 20 H 30

Sous la présidence de Mme BONNOT Michelle, Maire de la commune.

Convocation adressée le 26 janvier 2023

Sont présents : BONNOT Michelle, BODET Gérard, CLEMENT-PORNIN Christèle, BERNARD Didier, PLURIEL Dominique, MELINE Nicole, CHATILLON Yves, BOULOGNE Christophe, LORTON Corinne, AUDUC Jean-Marc, FARIZY Isabelle, MERLE Bernard, GUYOT de CAILA Mathieu, FORET Xavier.

Excusé(s) : LABARGE-AUPECLE Mathilde qui donne pouvoir à FARIZY Isabelle.

Absent(s) : Néant

Pouvoir(s) : 1

Nombre de conseillers en exercice : 15

Le quorum étant atteint, GUYOT de CAILA Mathieu a été nommé(e) secrétaire de séance.

Sujets traités

Délibération N°2023/001 : Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget communal 2023

Délibération. N°2023/002 : Adhésion à l'option complémentaire « phase opérationnelle » avec l'Agence Technique Départementale 71

Délibération. N°2023/003 : Mise en place de prélèvement pour l'encaissement des loyers

Délibération. N°2023/004 : Signature d'une convention pour la prise en charge des frais de scolarité de la commune de Marcigny

Délibération. N°2023/005 : Versement de la subvention annuelle à l'association du comité des fêtes

Délibération. N°2023/006 : Versement de la subvention annuelle à l'association de la prévention routière